

Carnet de la quinzaine

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **35 (1947)**

Heft 741

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266358>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES** consultez

DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES
NATURAL LE COULTRE S. A.
24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

LAINES ET BAS
DURUZ
CROIX - D'OR, 3
Articles de bébés

Spécialité de chocolats suisses
Maison HOFFMANN & KOEBELI
GENÈVE

8, rue du Marché (face Fuslerie) 22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chapoullièr)
Tél. 4.25.91 Tél. 2.37.92

Fraisse & C^{ie}
TEINTURIERS
conseillent bien, exécutent au mieux

Tous Travaux de Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et Magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

MERCERIE - BONNETERIE
M. MAGNIN
27, Bourg-de-Four - GENÈVE Tél. 4.07.34

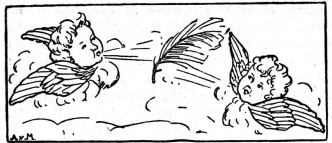
La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales prescrites aussi bien que pour les caisses maladies.
Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

le choix pour toutes les bourses
Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées, bouquets et couronnes, chez

E. Preisig, Horticulteur-fleuriste
Rue de Villereuse Genève



DE-CI, DE-LÀ

A l'hôpital d'Anet.

L'Hôpital d'Anet, dans le canton de Berne, est ouvert à nouveau. Deux femmes ont été appelées à siéger dans son comité de direction, et cela est normal puisqu'un asile est un grand ménage où il est beaucoup question de cuisine, de lessive, de linge, de nettoyages.

Des centaines d'asiles, d'orphelinats, de homes, dans notre pays, sont dirigés uniquement par des comités masculins. Dans ce domaine aussi, la collaboration féminine serait fort utile et profitable aux institutions.

Ce qui ne m'a pas plu en Suisse.

Nous reproduisons avec complaisance les choses gentilles qu'écrivent les nombreuses personnalités de tous genres qui viennent en Suisse, invitées par nous ou de leur propre mouvement, et qui confient leurs impressions à leurs journaux. Ce sont toujours des compliments, car décection, on ne peut juger un pays si divers dans lequel on n'a passé que quelques jours. Les congressistes se disent ravis de cette terre où règnent l'ordre et la tranquillité, où l'on voyage con-

fortablement, où l'on mange à sa faim sans passer par le marché noir.

C'est ainsi que plusieurs de participants au congrès des « Pen-Clubs » de Zurich, ont été sollicités de parler devant un microphone suisse. L'un d'eux, M. Alfred-H. Unger, l'auteur dramatique anglais était fort en peine car il n'avait avec lui aucune de ses œuvres et il ne pouvait rien dire par cœur. « Qu'à cela ne tienne, lui dit-on, parlez-nous de la Suisse et donnez-nous vos impressions sur ce pays. »

— Volontiers, répondit M. Unger, mais je voudrais dire aussi ce qui ne m'a pas plu en Suisse.

— Allez-y, nous autres Suisses, nous savons entendre la vérité, et nous tirons profit des critiques que nous font les étrangers.

Voyons, dites-nous ce qui vous a déplu dans notre pays.

— Et bien voilà : c'est que les Suisses ne possèdent pas le droit de vote. »

S. F.

Commission préparatoire de l'Organisation internationale pour les réfugiés.

La France héberge, depuis bien des années, un nombre considérable de réfugiés politiques. Mlle Agnès Bidault a été mise à la tête du service d'assistance de la C.P.O.I.R. en France, elle commence une enquête sur les niveaux d'assistance par comparaison avec les niveaux fixés par la C.P.O.I.R. Elle étudie également les nombreux problèmes d'ordre administratif que pose l'exécution du programme.

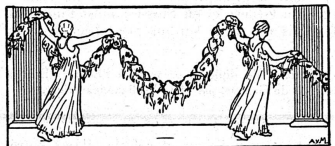
Notre journal avait annoncé que Mme Vervey-Jonker était déléguée des Pays-Bas à la C.P.O.I.R. Elle a récemment donné sa démission, pour protester, a-t-elle dit, contre les décisions qui ont été prises par une minorité de la commission. Le délégué suppléant, M. Pieter de Kanter, reste comme délégué des Pays-Bas.

Vers la création d'une Fédération protestante des Femmes suisses.

Le 8 novembre dernier, a eu lieu, à Berne, une assemblée constitutive, présidée par Mme M. Burckardt, de Zurich, pour créer une fédération suisse des activités féminines protestantes. Elle travaillera à rapprocher les protestantes de tous les cantons. Le pasteur Georges Vischer a fait, à cette séance, un exposé sur ce sujet : « Fidélité réformée, notre mission confessionnelle ».

Suzan Laurence n'est plus.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethick-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.



A travers les Sociétés

L'Union des femmes (Genève) a entendu, lors de son thé mensuel du 1er novembre, un *Essai de réponse à d'angoissants problèmes de morales*, par Mme Chaix-Constantin qui commentait les exposés de l'assemblée d'Aarau sur les bars et dancings et par Mme Droin-de Morsier, qui apportait quelques échos du Congrès de Bruxelles. Comme ces deux assemblées ont fait l'objet de longs articles dans notre journal, nous ne résumerons pas ces deux intéressantes causeries qui soulèveront un vif échange de vues dans le très nombreux public présent. Les membres de l'Union sont prêts à collaborer aux efforts qui seront entrepris contre l'immoralité, que ce soit dans l'éducation, l'amélioration des conditions de logements, la création de clubs de jeunesse, etc.

L'Union des femmes est un centre d'activité dont nous ne saurions nous passer ainsi que le prouve son rapport 1946-47, qu'elle vient de faire paraître ; les sections de lecture, de couture, de bridge, le club de rapprochement offrent des occasions de travail et de contact pour tous les goûts et tous les tempéraments, les possibilités d'entraide féminine, ne sont pas moins variées : Fonds Jeanne Reymond, consultations juridiques, va-

cances pour mères de famille, ouvroir. Plus l'Union aura de membres, mieux elle pourra remplir sa tâche parmi nous. Adhère à l'Union ! Recrutez de nouveaux membres !

Assemblée annuelle de l'Association suisse des Femmes universitaires

L'A.S.F.U. s'est réunie à Berne les 8 et 9 novembre. Une amicale soirée, le samedi, au restaurant « Innere Enge », permit aux déléguées de prendre contact, on entendit Mlles Speiser et Steiger, déléguées au Congrès international de Toronto, parler de leur voyage en Amérique, les Bernoises offrirent de la musique et une délicieuse collation.

Le dimanche matin, la séance administrative se déroula dans une salle du « Rathaus » récemment restauré, à l'ombre de statues, style médiéval, qui nous recommandaient sagesse, prudence et autres vertus. Après la lecture et la discussion des rapports, on procéda à l'élection de nouveaux membres au comité central : Mme B. Lang-Porchet, Dr sc. (Vaud) - Mlle D. David, architecte (St-Gall). La nouvelle présidente sera Mlle A. Keller, Dr phil. (Bâle), et la nouvelle secrétaire, Mlle Bieder, Dr phil. (Bâle). On remercia Mme Hegg-Hoffet, Dr (Berne), d'avoir dirigé pendant six années avec tant de dévouement et de compétence, notre comité central et les activités si nombreuses qui en dépendent.

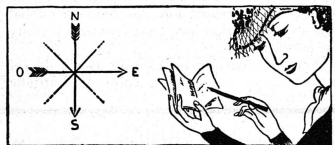
On discuta ensuite du prochain congrès de notre fédération internationale (I.F.U.W.) qui aura lieu en Suisse, en 1950. La section de Bâle offre de le recevoir. Un débat s'engage pour savoir à laquelle des trois cités universitaires de Suisse allemande reviendra cet honneur et cette lourde tâche. Les déléguées votent un préavis en faveur de Bâle.

L'assemblée suisse « 1948 » aura lieu à Genève.

Une brève récréation avait permis à Mlle Röthlisberger de nous promener à travers ce Rathaus si habilement restauré dans le goût et les matériaux de l'époque et qui cependant peut satisfaire l'esprit le plus moderne.

Un car emmena ensuite les déléguées au restaurant du « Tierpark » où un menu excellent nous attendait, menu qui ne fut pas expédié, cependant, avec autant de célérité que le programme du matin.

Nous nous réservons de revenir dans un prochain numéro, sur le Congrès de Toronto et la visite du « Tierpark » dirigée par la directrice-spécialiste, professeuse à l'Université.



Garnet de la Quinzaine

Lundi 1er décembre.

LA CHAUX-DE-FONDS : Section locale pour le *suffrage féminin*, au local, Lyceum, loge 8a, à 20 heures. Causerie-discussion sur *La chiropratique*, par Mlle M.-T. Hêche.

GENÈVE : Association genevoise pour le *suffrage féminin*, causerie sur le *Problème actuel de la prostitution*, par Mme Droin-de Morsier.

Samedi 6 décembre.

LA CHAUX-DE-FONDS : Section locale pour le *suffrage féminin*, au local, Lyceum, loge 8a, à 15 heures. Conférence de Mlle Elisabeth Borel sur *Louis Agassiz, féministe*.

Lundi 8 décembre.

GENÈVE : Union des femmes - 22, rue Et.-Dumont, à 19 h. 15. Dîner et soirée d'Escalade. Réservé aux membres.

GENÈVE : Tous les jours (samedi et dimanche exceptés), Union chrétienne des jeunes filles, 5, Taconnerie, 2me étage : *Club de midi à 2 heures*.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES



Un maximum de chaleur avec un minimum d'argent

Flanelle 2⁵⁰
pur coton à rayures, pour lingerie, largeur 78 cm. Le mètre

Finette 2²⁵
blanche pur coton, très belle qualité, largeur 80 cm. Le mètre

Ratine pure laine 10⁵⁰
pour robes de chambre, teintes mode, largeur 100 cm. Le mètre

Plaids anglais 32⁵⁰
pure laine 150/180, très belle qualité Le plaid

Duvet 60.--
léger et chaud avec fourre cambric, pur coton, dimens. 130/160
Exceptionnel net

Vient d'arriver
coutil matelas dégradé 6⁹⁰
beige et bleu largeur 185 cm. Le mètre

A. GRAS & C^{ie} S. A.
Coutance 5 GENÈVE Tél 2.64.64

CANTON DE VAUD

Floriana Institut pédagogique privé Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27

- **Formation de gouvernantes-institutrices** pour familles suisses et étrangères
- **Préparation d'assistantes** pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
- **Professeurs diplômés, Diplômes, Placement** des élèves assuré.

LA MERCIÈRE
VEVEY
La bonne maison spéciale de
BONNETERIE - LINGERIE
J. DORMOND

Pour tous vos **MEDICAMENTS**
Pharmacie Golaz
La plus ancienne pharmacie de la région
L. Dessemonet. Vevy. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

AGENCE DE LA HARPE S. A.
50, rue d'Italie VEVY Téléphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

LA CLÉ ET FOYER
RESTAURANT SANS ALCOOL
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne
Menus soignés à prix modérés
Chambres à louer au jour, et au mois

Le rachat des polices d'assurance sur la vie

À la demande du Congrès des femmes suisses tenu à Zurich, l'an passé, la société coopérative de cautionnement « Saffa » étudie la possibilité que les droits découlant d'un contrat d'assurance sur la vie ne puissent être donnés en garantie, faire l'objet d'avances ou être rachetés qu'avec le consentement du conjoint de l'assuré. Cette étude n'est pas terminée.

Il ne paraît pas facile de sanctionner légalement la demande formulée, car elle entraînerait une restriction sensible de la liberté de disposition personnelle. Les polices d'assurance sur la vie ne sont pas toutes conclues en vue de la protection de la famille. Sous le régime de la loi actuelle sur le contrat d'assurance, on peut-déjà convenir, au moyen de la clause bénéficiaire irrévocable, que les droits découlant d'une police d'assurance sur la vie ne peuvent être ni donnés en nantissement, ni faire l'objet d'avances, ni cédés ou rachetés sans le consentement des bénéficiaires. Il convient de rendre les époux attentifs à cette disposition trop peu connue, afin qu'elle soit observée.